



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
PWGSC/TPSGC Acquisitions Bid Receiving
Box/Boîte de Réception des Soumissions
Bid Receiving Box/Boîte de Récepti
1st Floor/1^{ère} étage, Suite 1212
100-1045 Main Street
Moncton
New Brunswick
E1C 1H1
Bid Fax: (506) 851-6759

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Acquisitions NB/PEI (Moncton Office) – Bureau
d'acquisitions N.-B./Î.-P.-É. (Moncton)
1045 Main Street / 1045, rue Main
Moncton
New Bruns
E1C 1H1

Title - Sujet Equipement conditionnement physique	
Solicitation No. - N° de l'invitation W0501-190129/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client W0501-190129	Date 2018-08-17
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$MCT-033-5421	
File No. - N° de dossier MCT-8-41022 (033)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-08-22	Time Zone Fuseau horaire Atlantic Daylight Saving Time ADT
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Young (MCT), Leesa	Buyer Id - Id de l'acheteur mct033
Telephone No. - N° de téléphone (506) 871-1716 ()	FAX No. - N° de FAX (506) 851-6759
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Modification No 002 à l'invitation à soumissionner

Titre : Équipement de conditionnement physique

Cette modification est émise afin de:

- (1) **Référence: Date de clôture apparaissant à la première page du document**
SUPPRIMER la date de clôture de l'invitation à soumissionner du **2018-08-22**; et
INSÉRER à la date de clôture de l'invitation à soumissionner révisée du **2018-09-04**.
- (2) **Référence: 6.4 Durée du contrat - 6.4.1 – Date de livraison**
SUPPRIMER la date de livraison du **1 décembre, 2018** et
INSÉRER à la place la date de livraison du **31 janvier, 2019**.
- (3) **Référence: Annexe « A » - Énoncé du besoin**
SUPPRIMER l'Annexe « A » en entier et
REEMPLACER par l'Annexe « A » **Besoin révisé le 2018-08-16**
- (4) **Référence: Annexe B – Base de paiement**
SUPPRIMER l'exigence pour l'article 1.9 **Exerciseur Arc Trainer**
Voir Annexe « B » Base de paiement Révisé le 2018-08-16

Notez : Tous les changements furent indiqués en rouge.

Si vous avez déjà envoyé votre soumission et que vous désirez la modifier, veuillez nous faire parvenir cette modification soit dans une enveloppe scellée par la poste à l'adresse ci-dessous, ou par télécopieur (506) 851-6759 en veillant à ce qu'elle parvienne à la personne soussignée avant la date de clôture en vigueur. Le numéro de la demande de soumission et la date de clôture en vigueur doivent figurer à l'extérieur de l'enveloppe scellée ou sur le message transmis par télécopieur.

Toutes les autres conditions de l'invitation à soumissionner demeurent inchangées.

Toute question relative à cette modification doivent être adressées à :

Nom: Leesa Young
1045, rue Main
Moncton (N.-B.), E1C 1H1
N° de téléphone: (506) 871-1716
N° de télécopieur: (506) 851-6759
Courriel: leesa.young@pwgsc-tps.gc.ca

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W0501-190129/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W0501-190129/A

N° de la modif - Amd. No.
002
File No. - N° du dossier
MCT-8-41022(033)

Id de l'acheteur - Buyer ID
MCT033
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE «A» ÉNONCÉ DU BESOIN – REVISÉ LE 2018-08-16

EXIGENCES OBLIGATOIRES

La proposition DOIT satisfaire aux exigences obligatoires précisées ci-dessous. Afin de démontrer que toutes les exigences des spécifications techniques sont respectées, les soumissionnaires DOIVENT présenter des spécifications et/ou une documentation descriptive de l'équipement proposé complètes.

Les spécifications et/ou la documentation descriptive complètes devraient être soumises avec la soumission, mais peuvent être soumises à une date ultérieure. Si les spécifications et/ou la documentation descriptive complètes n'accompagnent pas la soumission, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai qu'il doit respecter pour satisfaire cette exigence. Si le soumissionnaire ne donne pas suite à la demande de l'autorité contractante et ne se conforme pas aux exigences dans les délais prévus, sa soumission sera jugée irrecevable.

Toute proposition qui ne répond pas aux exigences obligatoires sera jugée non recevable. Chacune des exigences devrait être traitée séparément.

Toute modification des exigences ou toute question ayant trait aux exigences fera l'objet de l'appel d'offres, laquelle constituera, le cas échéant, une réponse à la ou aux questions. Toute modification de l'appel d'offres sera affichée sur le site du Service électronique d'appels d'offres du gouvernement (SEAOG) à www.achatsetventes.gc.ca

Besoin

La BS 5 Div CA Gagetown a besoin d'un entrepreneur en mesure de fournir, livrer et installer divers articles d'équipement de conditionnement physique de qualité commerciale à Oromocto, au Nouveau-Brunswick. En plus, l'entrepreneur enlèvera et déménagera toutes les pièces d'équipement actuelles qui sont remplacées.

Le besoin est détaillé ci-dessous dans l'annexe A. En plus, l'annexe « A » est disponible en format électronique Excel au www.achatsetventes.gc.ca, appel d'offre numéro W0501-190129.

Exigences en matière de livraison

La livraison doit être effectuée d'ici le ~~1 décembre 2018~~ **31 janvier, 2019**. Tout le matériel doit être livré à l'intérieur du bâtiment M-2 en empruntant une porte qui sera indiquée à l'entrepreneur au moment de l'adjudication du contrat.

Évaluation technique - Critères techniques obligatoires

Pour être jugée recevable, une soumission doit satisfaire à toutes les exigences obligatoires indiquées à l'annexe C – Critères obligatoires. Tous les critères obligatoires doivent être respectés et la preuve doit en être donnée au moyen de renvois à la documentation sur les produits et/ou de certificats accompagnant la soumission. Si, dans certains cas, cette information n'est pas disponible, le soumissionnaire doit expliquer comment ses produits satisfont aux exigences. Les soumissions qui ne répondent pas à toutes les exigences obligatoires ne seront pas examinées plus avant. Le soumissionnaire doit fournir une documentation incluant des spécifications techniques pour chaque appareil; cette documentation sera examinée par le responsable technique avant l'adjudication du contrat. Pour être jugée recevable, une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires.

Représentant de l'entrepreneur

Le représentant de l'entrepreneur pour le contrat est : (À remplir par le soumissionnaire au moment de la présentation de la soumission)

Nom : _____ Titre : _____ Organisme : _____ Adresse : _____
Téléphone : _____ Télécopieur : _____ Courriel : _____

ANNEXE "A" – BESOIN REVISÉ LE 2018-08-16

La table ci-dessous est disponible en format électronique Excel au www.acahtsetventes.gc.ca, appel d'offre #W0501-190129.

Article	Désignation	Quantité	Fabricant, modèle et numéro de pièce	Renvoi du fournisseur à l'offre technique (indiquer le numéro de page)	Commentaires du fournisseur
1.0 Appareils pour entraînement cardiovasculaire (applicable aux articles 1.1 à 1.11)					
	Spécifications de l'équipement				
1.0.1	L'équipement doit pouvoir être utilisé au moins 15 heures par jour.				
1.0.2	Tout l'équipement d'entraînement cardiovasculaire doit être, au minimum, garanti SUR SITE selon les conditions suivantes : 10 ans pour le châssis; cinq (5) ans pour le moteur d'entraînement; trois (3) ans pour le dispositif de commande du moteur; trois (3) ans pour les pièces et 1 an pour la main-d'œuvre. L'entrepreneur devra fournir le soutien sur place d'un technicien autorisé pour le remplacement de pièces dans les 24 heures ouvrables, et ce, pendant une période d'un an; tous les coûts des pièces et de la main-d'œuvre seront assumés par l'entrepreneur pendant cette période d'un an. L'entrepreneur devra expliquer en détail la procédure qui sera suivie pour des pièces d'équipement qui ne peuvent pas être réparées ou remplacées le jour ouvrable suivant la visite sur place de l'entrepreneur.				
1.0.3	Tous les appareils de l'équipement d'entraînement cardiovasculaire doivent être fabriqués exclusivement à partir de matériaux neufs.				
1.0.4	L'ensemble de l'équipement d'entraînement cardiovasculaire doit être peint en usine avec des couleurs harmonieuses.				
1.0.5	Les appareils ne doivent comporter aucun écran TV.				
1.0.6	Les appareils doivent fonctionner en douceur, sans coincement, claquement, vibration ni oscillation.				
1.0.7	Le nom de modèle et le numéro de série des appareils doivent être visiblement inscrits sur chaque appareil.				
1.1 Tapis roulant		12			
	Spécifications de l'équipement				
1.1.1	Le châssis doit être en aluminium d'avionnerie acier résistant à la rouille .				
1.1.2	Moteur : minimum 5 ch à fonctionnement continu c.a. et 1000 lb de poussée lorsqu'incliné saute de courant				
1.1.3	120 volts, 20 ampères, circuits dédiés				
1.1.4	Système de coussinage/suspension				
1.1.5	Diamètre du rouleau au moins égal à 6,35 cm (2,5 po)				
1.1.6	Vitesse maximale d'au moins 15 mi /h • Inclinaison : 20 % ou plus, par incréments de 0,5 % -3 à 15 % ou plus				
1.1.7	Indicateurs: temps, distance, vitesse, calories, inclinaison, rythme cardiaque.				
1.1.8	Programmes multiples incluant démarrage rapide, essai de conditionnement physique et perte de poids				
1.1.9	Cordon de sécurité et fonction d'arrêt				
1.1.10	Démarrage rapide				
1.1.11	Moniteur de rythme cardiaque par contact				
1.1.12	Poids max de l'utilisateur 500 lb (227 kg)				
1.1.13	Pont réversible (imprégné de silicone) ou l'équivalent				
1.1.14	Longueur : 88 po (224 cm) max.				
1.1.15	Largeur avec rampes : 37 po (94 cm) max.				
1.1.16	Hauteur : 64 po (163 cm); avec console : 80 po (203 cm) max.				
1.1.17	Hauteur de marche maximale 10 po (25 cm)				
1.1.18	Longueur de la surface de course : largeur minimale de 21 po (53 cm), longueur minimale de 60 po (152,4 cm)				
1.1.19	Les rails latéraux aménagés à côté de la surface de course doivent être en acier ou en aluminium Supprimer en entier				
1.1.20	Poids de l'unité : maximum 500 lb (227 kg) Supprimer en entier				

Article	Désignation	Quantité	Fabricant, modèle et numéro de pièce	Renvoi du fournisseur à l'offre technique (indiquer le numéro de page)	Commentaires du fournisseur
1.1.21	Support à bouteille d'eau/ appareil portatif personnel/lecteur de musique/téléphone/magazine /à accessoires				
1.2 Exerciseur elliptique latéral		1			
	Spécifications de l'équipement				
1.2.1	Les mouvements doivent se faire d'un côté à l'autre et non d'avant en arrière.				
1.2.2	Dix niveaux de largeur latérale réglable (fournir la documentation)				
1.2.3	Longueur des enjambées de 18 po (45 cm) min. à 24 po (61 cm) max.				
1.2.4	Plage de résistance : 30 niveaux 20 niveaux				
1.2.5	Indicateurs: temps, distance, vitesse, calories, inclinaison, rythme cardiaque.				
1.2.6	Programmes multiples incluant démarrage rapide, essai de conditionnement physique et perte de poids				
1.2.7	Moniteur de rythme cardiaque par contact				
1.2.8	Autoalimenté avec frein de sécurité				
1.2.9	Longueur : 80 po (203 cm) max.				
1.2.10	Largeur : 42 po (106 cm) max.				
1.2.11	Hauteur maximale : 69 po (175 cm); avec console : 84 po (213 cm)				
1.2.12	Poids maximal de l'utilisateur : 350-400 lb (159-181 kg)				
1.2.13	Châssis - Aluminium d'avionnerie ou acier fortement allié soudé Le châssis doit être en acier résistant à la rouille.				
1.2.14	Support à bouteille d'eau/ appareil portatif personnel/lecteur de musique/téléphone/magazine /à accessoires				
1.3 Cardiovélo avec déplacement latéral		3			
	Spécifications de l'équipement				
1.3.1	Système de sécurité par frein à bouton-poussoir ou à levier				
1.3.2	Autoalimenté avec transmission par courroie à nervures multiples				
1.3.3	Système de frein à courant magnétique				
1.3.4	Châssis robuste en acier inoxydable, en acier ou en aluminium soudé Le châssis doit être en acier résistant à la rouille.				
1.3.5	Roue d'inertie protégée contre la rouille, la saleté, la sueur et la corrosion				
1.3.6	Selle ergonomique avec évidement				
1.3.7	Guidon à poignées antidérapantes avec micro-réglages avant/arrière et marques numériques				
1.3.8	Guidon courbé et tige de selle à marques numériques				
1.3.9	Glissière de siège à micro-réglages et réglage de la hauteur avec marques numériques				
1.3.10	Pédales mixtes larges, compatibles avec cales SPD				
1.3.11	Poids 227 lb (103 kg) min.				
1.3.12	Supports à bouteille d'eau (2)				
1.3.13	Longueur : 59 po (150 cm) max.				
1.3.14	Largeur : 32 po (81 cm) max.				
1.3.15	Hauteur : 42 po (107 cm) max.				
1.3.16	Le cardiovélo doit offrir une fonction de déplacement latéral pour reproduire les conditions réelles				
1.4 Vélo droit		3			
	Spécifications de l'équipement				
1.4.1	Autoalimenté				
1.4.2	Résistance (25 niveaux minimum)				
1.4.3	Système de transmission par courroie				
1.4.4	Moniteur de rythme cardiaque par contact				
1.4.5	Indicateurs: temps, distance, vitesse, calories, inclinaison, rythme cardiaque.				

Article	Désignation	Quantité	Fabricant, modèle et numéro de pièce	Renvoi du fournisseur à l'offre technique (indiquer le numéro de page)	Commentaires du fournisseur
1.4.6	Programmes multiples incluant démarrage rapide, essai de conditionnement physique et perte de poids				
1.4.7	Pédales mesurant au moins 4 po de large (10 cm) et 5 po de long (12,5 cm)				
1.4.8	Longueur : 52 po (132 cm) max.				
1.4.9	Largeur : 30 po (77 cm) max.				
1.4.10	Hauteur : 75 po (191 cm) max.				
1.4.11	Poids maximal de l'utilisateur : 350 lb (159 kg)				
1.4.12	Support à bouteille d'eau/ appareil portatif personnel/lecteur de musique/téléphone/magazine /à accessoires				
1.4.13	Conformité : FCC Classe B, ETL répertorié UL 1647, ASTM, CSA EN-957 Approbations CSA, CUL ou autres indiquant que le produit a été inspecté et approuvé et qu'il répond à toutes les exigences de sécurité requises par la loi canadienne				
1.5 Vélo semi-allongé		2			
	Spécifications de l'équipement				
1.5.1	Autoalimenté				
1.5.2	Modes de fonctionnement incluant une puissance constante et un mode vélo				
1.5.3	Résistance (25 niveaux minimum)				
1.5.4	Système de transmission par courroie				
1.5.5	Moniteur de rythme cardiaque de contact				
1.5.6	Indicateurs: temps, distance, vitesse, calories, inclinaison, rythme cardiaque.				
1.5.7	Programmes multiples incluant démarrage rapide, essai de conditionnement physique et perte de poids				
1.5.8	Support à bouteille d'eau/ appareil portatif personnel/lecteur de musique/téléphone/magazine /à accessoires				
1.5.9	Poids maximal de l'utilisateur : 350 lb (159 kg)				
1.5.10	Pédales mesurant au moins 4 po de large (10 cm) et 5 po de long (12,5 cm)				
1.5.11	Longueur : 66 po (167 cm) max.				
1.5.12	Largeur : 30 po (77 cm) max.				
1.5.13	Hauteur : 75 po (191 cm) max.				
1.5.14	Conformité : FCC Classe B, ETL répertorié UL 1647, ASTM, CSA EN-957 Approbations CSA, CUL ou autres indiquant que le produit a été inspecté et approuvé et qu'il répond à toutes les exigences de sécurité requises par la loi canadienne				
1.6 Vélo de réadaptation avec ergomètre		1			
	Spécifications de l'équipement				
1.6.1	Roue d'inertie de grande taille et bien équilibrée, de 20 kg				
1.6.2	Peut être étalonné				
1.6.3	Selle réglable avec levier à dégagement rapide				
1.6.4	Guidon réglable				
1.6.5	Cadre stable, tube en acier plein				
1.6.6	Enduit de peinture en poudre				
1.6.7	Roulettes facilitant le transport				
1.6.8	Affichage électronique avec fonctions multiples				
1.6.9	Largeur de 500 mm au guidon et de 640 mm aux tubes de soutien max				
1.6.10	Longueur de 1 240 mm max.				
1.6.11	Largeur de 1 260 mm au guidon et de 780 à 1 170 mm au siège max				
1.6.12	Poids de 58 kg max., poids max. de l'utilisateur : 250 kg				
1.6.13	Sangle thoracique incluse				

Article	Désignation	Quantité	Fabricant, modèle et numéro de pièce	Renvoi du fournisseur à l'offre technique (indiquer le numéro de page)	Commentaires du fournisseur
1.6.14	Poids d'étalonnage 4 kg, Adaptateur d'alimentation; données techniques; tension d'entrée de l'adaptateur d'alimentation : 100-240 V c.a., 47-63 Hz, Tension de sortie : 12 V c.c., Intensité : 2,5 A, Polarité : s.o. (N° art. : adaptateur 9328-183, fiche (EUR) 9328-192)				
1.6.15	Numéro de série visible sur le vélo de réadaptation avec ergomètre				
1.7 Tapis roulant « Curve »		1			
Spécifications de l'équipement					
1.7.1	La configuration des rampes permet d'adopter une posture correcte sur le plan biomécanique lorsqu'on pousse et qu'on tire à divers niveaux de résistance.				
1.7.2	Affichage judicieusement positionné à hauteur des yeux.				
1.7.3	Le tapis lui-même est conçu selon un angle minimum de 130 degrés afin de réduire les contraintes sur les tendons d'Achille—ainsi que les risques de blessure.— Supprimer en entier				
1.7.4	Dimensions de la surface de marche 17 po de large x 67 po de longueur (43 x 170 cm)				
1.7.5	Capacité selon le poids de l'utilisateur, Course : 400 lb / Marche : 800 lb. (4 mi/h max)				
1.7.6	Type de courroie, 60 lattes individuelles				
1.7.7	Système d'entraînement : 112 paliers à bille de précision avec 12 rouleaux de guidage (tolérance latérale de 4 mm)				
1.7.8	Surface de marche : coussin absorbant les chocs de 3/8 po d'épaisseur				
1.7.9	Moteur d'entraînement : autopropulsé				
1.7.10	Poids de l'unité : 400 lb. max (181 kg)				
1.7.11	Largeur : 33 po (84 cm) max.				
1.7.12	Longueur : 73 po (185 cm) max.				
1.7.13	Hauteur : 71 po (180 cm) max.				
1.7.14	Source d'alimentation 115 V c.a. 20 A, requise pour écran ProSmart et le programme Curve FTG				
1.7.15	Résistance : 20 niveaux minimum 12 a 20 niveaux minimum				
1.7.16	Autopropulsé avec interface utilisateur, prise de rythme cardiaque Polar codée/non-codée				
1.8 Tapis roulant autre que de type « Curve », à courroie à lattes		1			
Spécifications de l'équipement					
1.8.1	Dimensions de la surface de marche : 27 po de largeur x 96 po de longueur (70 x 244 cm) max				
1.8.2	Capacité selon le poids de l'utilisateur, Course : 400 lb (181 kg) / Marche : 800 lb (363 kg)				
1.8.3	Type de courroie : 87 lattes individuelles				
1.8.4	Système d'entraînement : 158 paliers à bille de précision avec 16 rouleaux de guidage (tolérance latérale de 4 mm)				
1.8.5	Surface de course en caoutchouc vulcanisé (dureté Shore 38-43)				
1.8.6	Moteur d'entraînement 5 cv en fonctionnement continu (15 cv max), servomoteur sans balai				
1.8.7	Poids de l'unité : 1 634 lb. max (742 kg)				
1.8.8	Largeur : 48 po (122 cm) max.				
1.8.9	Longueur : 102 po (259 cm) max.				
1.8.10	Hauteur : 79 po (201 cm) max.				
1.8.11	Source d'alimentation 208/230 V c.a. 30 A (prise L6-30R, circuit spécifique de 30 A requis)				
1.8.12	Inclinaison (-5 %) - (+20 %) min				
1.8.13	Vitesse : 0-25 mi/h (0-40 km/h) min				
1.9 Exerciseur Arc Trainer Supprimer en entier		5			
Spécifications de l'équipement					

Article	Désignation	Quantité	Fabricant, modèle et numéro de pièce	Renvoi du fournisseur à l'offre technique (indiquer le numéro de page)	Commentaires du fournisseur
1.9.1	Inclinaison (SEULEMENT) réglable (la documentation doit être fournie)				
1.9.2	Longueur des enjambées de 18 po (45 cm) min. à 24 po (61 cm) max.				
1.9.3	Plage de résistance : jusqu'à 900 Watts maximum				
1.9.4	Type d'entraînement à deux étages				
1.9.5	Indicateurs: temps, distance, vitesse, calories, inclinaison, rythme cardiaque.				
1.9.6	Programmes multiples incluant démarrage rapide, essai de conditionnement physique et perte de poids				
1.9.7	Moniteur de rythme cardiaque par contact				
1.9.8	Autoalimenté avec frein de sécurité				
1.9.9	Longueur : 76 po (196 cm) max.				
1.9.10	Largeur : 37 po (93 cm) max.				
1.9.11	Hauteur maximale : 63 po (159 cm); avec console : 84 po (213 cm)				
1.9.12	Poids maximal de l'utilisateur : 350-400 lb (159-181 kg)				
1.9.13	Châssis – Aluminium d'avionnerie ou acier fortement allié soudé				
1.9.14	Support à bouteille d'eau/appareil portatif personnel/lecteur de musique/téléphone/magazine/à accessoires				
1.10 Exerciseur elliptique		7			
	Spécifications de l'équipement				
1.10.1	Inclinaison et longueur des enjambées réglables (la documentation doit être fournie)				
1.10.2	Longueur des enjambées de 20 po (51 cm) min. à 28 po (71 cm) max.				
1.10.3	Plage de résistance : au moins 30 niveaux au moins 20 niveaux				
1.10.4	Indicateurs : temps, distance, vitesse, calories, inclinaison, rythme cardiaque.				
1.10.5	Programmes multiples incluant démarrage rapide, essai de conditionnement physique et perte de poids				
1.10.6	Moniteur de rythme cardiaque par contact				
1.10.7	Autoalimenté avec frein de sécurité				
1.10.8	Longueur : 80 po (203 cm) max.				
1.10.9	Largeur : 33 po (84 cm) max.				
1.10.10	Hauteur maximale : 69 po (175 cm); avec console : 84 po (213 cm)				
1.10.11	Poids maximal de l'utilisateur : 350-400 lb (159-181 kg)				
1.10.12	Châssis robuste en acier inoxydable, en acier ou en aluminium soudé. Le châssis doit être en acier résistant à la rouille.				
1.10.13	Support à bouteille d'eau/appareil portatif personnel/lecteur de musique/téléphone/magazine/à accessoires				
1.11 Simulateur d'escalier		3			
	Spécifications de l'équipement				
1.11.1	Amplitude du pas : 1 à 14 po (2,5 à 36 cm)				
1.11.2	Longueur des enjambées de 18 po (45 cm) min. à 24 po (61 cm) max.				
1.11.3	Cadence de pas : 26 à 174 pas par minute				
1.11.4	Indicateurs : temps, distance, vitesse, calories, inclinaison, rythme cardiaque.				
1.11.5	Programmes multiples incluant démarrage rapide, essai de conditionnement physique et perte de poids				
1.11.6	Moniteur de rythme cardiaque de contact				
1.11.7	Autoalimenté avec frein de sécurité				
1.11.8	Longueur : 43 po (110 cm) max.				
1.11.9	Largeur : 27 po (69 cm) max.				

Article	Désignation	Quantité	Fabricant, modèle et numéro de pièce	Renvoi du fournisseur à l'offre technique (indiquer le numéro de page)	Commentaires du fournisseur
1.11.10	Hauteur : 69 po (175 cm)				
1.11.11	Poids maximal de l'utilisateur : 350-400 lb (159-181 kg)				
1.11.12	Châssis robuste en acier inoxydable, en acier ou en aluminium soudé Le châssis doit être en acier résistant à la rouille.				
1.11.13	Support à bouteille d'eau/ appareil portatif personnel/lecteur de musique/téléphone/magazine à accessoires				
2.0 Appareils de musculation					
	Spécifications de l'équipement (applicable aux articles 2.1 à 2.29)				
2.0.1	Toutes les machines doivent être fabriquées au Canada ou aux États-Unis et se composer exclusivement de matériaux neufs.				
2.0.2	Tous les travaux de peinture doivent être réalisés en usine, les couleurs doivent être assorties et harmonieuses, et doivent être identiques pour toutes les pièces de l'équipement de musculation (le cadre doit être noir).				
2.0.3	Tout l'équipement de musculation doit être, au minimum, garanti SUR PLACE comme suit : dix (10) ans pour les pièces du cadre; cinq (5) ans pour les plaques et les composants des colonnes de poids, les roulements, les douilles, les poulies, les dispositifs de réglage de siège; un (1) an pour les coussins de garniture et les rouleaux; un (1) an pour toutes les autres pièces, y compris les poignées, les bouchons d'extrémité, les câbles, les sélecteurs, les tiges, les housses; un (1) an sur la main-d'œuvre. L'entrepreneur devra fournir le soutien sur place d'un technicien autorisé pour le remplacement de pièces dans les 24 heures ouvrables, et ce, pendant une période d'un an; tous les coûts des pièces et de la main-d'œuvre seront assumés par l'entrepreneur pendant cette période d'un an. L'entrepreneur devra expliquer en détail la procédure qui sera suivie pour des pièces d'équipement qui ne peuvent pas être réparées ou remplacées le jour ouvrable suivant la visite sur place de l'entrepreneur.				
2.0.4	Les cadres doivent être en acier calibre 11 minimum; ils doivent être revêtus d'une peinture en poudre de couleur noire, revêtement en vinyle hydrofuge, résistant aux taches en rouge semblable au couleur correspondant à Pantone 485-C C0-M95-Y100-K0 R218-G41-B29 #-DA294C Les cadres doivent être en acier calibre 11 minimum; ils doivent être revêtus d'une peinture en poudre de couleur standard noire				
2.0.5	Bagues à collerette en flocons Téflon ou l'équivalent, entre chaque plaque de poids				
2.0.6	Boulons : Classe 5, CSA minimum				
2.0.7	Barres de guidage en acier chromé pleines de 1 po (2,5 cm)				
2.0.8	Tiges de sélection de poids magnétiques serties en permanence autour des axes de plaques supérieures				
2.0.9	Étiquettes indiquant les progressions en livres et en kilos des poids, placées loin des trous de sélection pour éviter qu'elles ne se déchirent ou ne se décollent.				
2.0.10	Siège hydraulique permettant des réglages par incréments de 1/4 po (0,6 cm)				
2.0.11	Tiges à ressort pour les réglages de siège sur les appareils à charge libre et avec poids libres				
2.0.12	Contrepoids et premières plaques de charge plus légères pour aider les débutants				
2.0.13	7 câbles à 19 fils recouverts de nylon, lubrifiés				
2.0.14	Protection de poulie incluse				
2.0.15	Système d'ajout de poids permettant aux utilisateurs d'ajouter de la résistance par tranche de 5 lb dans la colonne de charge, et ne pouvant être enlevée qu'avec des outils.				

Article	Désignation	Quantité	Fabricant, modèle et numéro de pièce	Renvoi du fournisseur à l'offre technique (indiquer le numéro de page)	Commentaires du fournisseur
2.0.16	Tous les appareils à charge guidée et à charge libre doivent arborer une fiche explicative illustrant au moyen de photographies la position de départ et la position finale adéquates et présentant une liste de consignes de sécurité.				
2.0.17	Lorsque des garnitures sont présentes, elles doivent être d'une couleur rouge sécurité conforme à la norme industrielle, identique sur tous les appareils.				
2.0.18	Si un logo pressé à chaud sur la garniture en vinyle rouge est présent sur un appareil, il doit être remplacé par un logo de la PSP Gagetown (fourni à l'entrepreneur).				
2.0.19	Tous les appareils à poids doivent comporter la même garniture rouge (couleur correspondante à Pantone 485 C C0 M95 Y100 K0 R218 G41 B29 #DA291C) et le même cadre métallique noir, à des fins d'uniformité et d'esthétique. Tous les appareils à poids doivent comporter la même garniture rouge et (couleur correspondante à Pantone 485 C C0 M95 Y100 K0 R218 G41 B29 #DA291C) et le même cadre métallique noir, à des fins d'uniformité et d'esthétique.				
2.0.20	Toutes les unités doivent comporter une finition de protection pour la garniture rouge (couleur correspondant à Pantone 485 C C0 M95 Y100 K0 R218 G41 B29 #DA291C). Toutes les garnitures rouges doivent être à coutures doubles et être cousues selon des structures rectangulaires pour éviter le pliage dans les coins, et certains bancs à charge libre doivent être munis de supports en PVC à résistance élevée aux chocs conçus pour protéger les coussins contre les dommages causés par les haltères.				
2.0.21	Le nombre et la taille des tiges de blocage de poids standard (supports) de toutes les unités chargées de plaques et à charge libre doivent être conformes à la norme industrielle.				
2.0.22	Toutes les unités doivent être munies de dispositifs de recouvrement protecteurs standard pour protéger le plancher, et de trous d'ancrage pour immobiliser certaines sections d'équipement.				
2.0.23	Cadre robuste soudé de calibre 11.				
2.0.24	Barres de traction multi-positions et de plié du triceps avec poignées ergonomiques antidérapantes aménagées sur le cadre.				
2.0.25	Marches intégrées pour la position debout à position debout, pas de la position à genoux à la position debout				
2.0.26	Barre de pied basculante pour permettre l'exécution de mouvements sans assistance				
2.0.27	Assistance : prévoir au moins 100 lb (45 kg)				
2.0.28	Résistance efficace : entre 2,5 et 5 lb (1,1 et 2,25 kg) par plaque				
2.0.29	Poids unitaire max entre 600 et 900 lb (272 et 409 kg), colonne de charge non incluse				
2.0.30	Colonne de charge comprise entre 180 et 430 lb (81 et 195 kg) par appareil, soit l'une des charges totales les plus élevées de l'industrie, afin d'éviter une charge totale faible				
2.0.31	Longueur : 200 po (508 cm) max.				
2.0.32	Largeur : 100 po (254 cm) max.				
2.0.33	Hauteur max. de l'unité : 100 po (254 cm)				
2.0.34	La machine à tirage horizontal poulie basse/tirage-poitrine nécessite une plateforme d'appui, et que 2 utilisateurs puissent l'utiliser simultanément.				
2.0.35	Le support à usages multiples nécessite une hauteur max. de 8 pieds (243 cm), et les accessoires suivants installés de façon professionnelle : fixation de bande élastique sur le dessus, bande élastique sur le bas, barres de traction et de traction en pronation sur le dessus avec poignées antidérapantes.				

Article	Désignation	Quantité	Fabricant, modèle et numéro de pièce	Renvoi du fournisseur à l'offre technique (indiquer le numéro de page)	Commentaires du fournisseur
2.0.36	Le chevalet à squat nécessite 8 positions de flexion espacées de 4 po (10 cm) avec 5 ergots de rangement de chaque côté et butée en polymère.				
2.0.37	Tous les appareils doivent fonctionner en douceur, sans coincement, claquement, vibration ni oscillation. Supprimer en entier				
2.0.38	Lorsque des barres avec prises sont prévues, elles doivent permettre différentes prises : étroite, neutre et large;				
2.0.39	Les appareils pourvus d'un coussin de siège doivent être faits d'une seule pièce, à bordures arrondies, et ils doivent comporter une grande plage de réglages manuels pour l'adaptation à toutes les tailles d'utilisateur.				
2.0.40	Les poulies des machines à câbles doivent être munies de roulements de première qualité et permettre le réglage en un nombre maximal de positions;				
2.0.41	Lorsqu'un appareil est muni de deux bras à la même hauteur, ils doivent fonctionner indépendamment.				
2.0.42	Lorsqu'un coussin cylindrique/stabilisateur/coussin est présent sur une machine, il doit être à roulement libre.				
2.0.43	Les dossiers et autres coussins des appareils doivent épouser la forme naturelle du corps et être réglables.				
2.0.44	Toutes les plaques d'appui pour les pieds et tous les revêtements de plateforme doivent être protégés par un matériau en caoutchouc solide.				
2.0.45	Lorsque le fonctionnement d'un appareil implique un axe de rotation, ce dernier doit être indiqué par le fabricant.				
2.0.46	Lorsqu'un appareil est muni d'une rampe, celle-ci doit se composer de roues en nylon haute-densité et d'une rampe en acier inoxydable.				
2.0.47	Tous les appareils équipés d'un mécanisme à montage doivent être robustes, et le mécanisme doit se désengager automatiquement; la structure des bancs pour développé-couché doit être moulée et recouverte d'une surface non métallique.				
2.0.48	Les axes utilisés pour le chargement des poids doivent être le plus centré possible.				
2.0.49	Le nom du modèle et le numéro de série des appareils doivent être inscrits visiblement sur tous les appareils.				
2.0.50	Toutes les barres de guidage doivent être pleines, pas creuses.				
2.0.51	Si un panneau protecteur Lexan est généralement installé, le logo doit être remplacé par un logo de la PSP Gagetown (logo fourni à l'entrepreneur). Si un panneau protecteur a le logo du fabricant, le logo doit être remplacé par un logo de la PSP Gagetown (logo fourni à l'entrepreneur).				
2.1	Appareil pour flexion des jambes	1			
2.2	Appareil de musculation double : tirage horizontal poulie basse /tirage-	1			
2.3	Appareil à élévation latérale - grand dorsal	1			
2.4	Appareil pour extension des triceps	1			
2.5	Appareil pour triceps vertical	1			
2.6	Appareil à élévations latérales debout	1			
2.7	Appareil de développé des pectoraux	1			
2.8	Machine à ramer avec barre en T	1			
2.9	Appareil de tirage horizontal divergent	1			
2.1	Appareil pour accroupissement à haute intensité	1			
2.11	Appareil pour muscles ischio-jambiers et fessiers	1			
2.12	Appareil pour extension des jambes	1			
2.13	Appareil pour ischio-jambiers, position couchée	1			
2.14	Appareil pour ischio-jambiers, position debout	1			
2.15	Appareil d'extension et de fente avant au sol	1			
2.16	Appareil de développé des pectoraux incliné	1			
2.17	Appareil de développé des pectoraux (non incliné)	1			

Article	Désignation	Quantité	Fabricant, modèle et numéro de pièce	Renvoi du fournisseur à l'offre technique (indiquer le numéro de page)	Commentaires du fournisseur
2.18	Machine à ramer position haute	1			
2.19	Banc pour écartés inversés	1			
2.2	Appareil pour extension plantaire - debout	1			
2.21	Appareil abdominal – position assise	1			
2.22	Appareil de tractions assistées par contrepoids	1			
2.23	Banc réglable sur roues	4			
2.24	Banc décliné	2			
2.25	Banc droit	3			
2.26	Banc horizontal réglable	3			
2.27	Banc olympique pour développé	3			
2.28	Banc développé incliné	1			
2.29	Banc olympique pour développé couché/incliné	1			
2.30	Appareil standard à câbles à 4 et 8 colonnes	1			
	Equipment Specifications (applicable au articles 2.30 à 2.43)				
2.30.1	Un support d'entreposage doit être installé sur chaque tour.				
2.30.2	L'appareil standard à 8 colonnes nécessite, au minimum : une poulie pour triceps, un tirage poitrine latéral, une machine à tirage horizontal poulie basse, une poulie réglable et une barre de traction.				
2.30.3	Cadre robuste soudé de calibre 11				
2.30.4	Stabilisation : max. 10 en hauteur et 9 positions avant/arrière par incréments de 2 po (5 cm)				
2.30.5	Réglage de la position du câble : vertical max. 20 positions par incréments de po (7,5 cm)				
2.30.6	Course de câble : max. 118 po (305 cm)				
2.30.7	Accessoires min. requis : 2 poignées à sangle, 2 rallonges de sangle multi-longueurs, bande pour chevilles, barre de bras pivotante, corde pour triceps et barre de tirage-poitrine.				
2.30.8	Tous les accessoires doivent avoir un revêtement à prises multiples et une configuration ergonomique.				
2.30.9	Rotation : 315 degrés min. avec crans tous les 45 degrés				
2.30.10	Résistance efficace : entre 2,5 et 5 lb (1,1 et 2,25 kg) par plaque				
2.30.11	Poids unitaire max de 1 200 lb (545 kg), colonne de charge non incluse				
2.30.12	Longueur : 48 po (122 cm) max.				
2.30.13	Largeur : 56 po (142 cm) max.				
2.30.14	Hauteur max. de l'unité : 108 po (275 cm)				
2.30.15	Les appareils doivent fonctionner en douceur, sans coincement, claquement, vibration ni oscillation.				
2.30.16	Lorsque des barres avec prises sont prévues, elles doivent permettre différentes prises : étroite, neutre et large;				
2.30.17	Toutes les unités doivent être munies de dispositifs de recouvrement protecteurs standard pour protéger le plancher, et de trous d'ancrage pour immobiliser certaines sections d'équipement.				
2.30.18	Le nom du modèle et le numéro de série des appareils doivent être inscrits visiblement sur tous les appareils.				
2.30.19	Les poulies des machines à câbles doivent être munies de roulements de première qualité et permettre le réglage en un nombre maximal de positions;				
2.30.20	Toutes les plaques d'appui pour les pieds et tous les revêtements de plateforme doivent être protégés par un matériau en caoutchouc solide.				
2.30	Appareil standard à câbles et 8 colonnes de charge	1			
2.31	Appareil standard à câbles et 4 colonnes de charge	1			
2.32	Support à usages multiples	2			
2.33	Chevalet à squat	1			
2.34	Appareil de poussée des jambes vertical	1			
2.35	Supports pour haltères 2 niveaux	10			
2.36	Support pour haltères à disques	2			
2.37	Banc d'exercices	2			

Article	Désignation	Quantité	Fabricant, modèle et numéro de pièce	Renvoi du fournisseur à l'offre technique (indiquer le numéro de page)	Commentaires du fournisseur
2.38	Barre d'appui	2			
2.39	Banc pour triceps	2			
2.4	Exerciseur pour hanche complet debout	1			
2.41	Plateforme de stabilisation des mollets	2			
2.42	Plateforme pour extension mollets	2			
2.43	Appareil pour flexion des jambes debout	1			
3.0	Enlever et déménager les pièces d'équipement actuelles	Montant Forfaitaire			
	Sous-total (A) en \$				

ANNEXE « B » BASE DE PAIEMENT – REVISÉ LE 2018-08-16

Prix unitaire ferme tout compris en dollars canadiens, droits de douane et taxe d'accise canadiennes inclus, Destination DDP incluant tous les frais de **livraison, d'installation, de retrait et déplacement**. Le montant total de la taxe sur les produits et services (TPS) ou de la taxe de vente harmonisée (TVH) est en sus.

Article	Désignation	Fabricant, modèle et numéro de pièce	Prix unitaire	Unité de distribution	Quantité	Prix calculé
1.0 Appareils pour entraînement cardiovasculaire						
1.1	Tapis roulant			Chacun	12	
1.2	Exerciseur elliptique latéral			Chacun	1	
1.3	Cardiovélo avec déplacement latéral			Chacun	3	
1.4	Vélo droit			Chacun	3	
1.5	Vélo semi-allongé			Chacun	2	
1.6	Vélo de réadaptation avec ergomètre			Chacun	1	
1.7	Tapis roulant « Curve »			Chacun	1	
1.8	Tapis roulant autre que de type « Curve », à courroie à lattes			Chacun	1	
1.9	Exerciseur Arc Trainer Supprimer en entier			Chacun	5-0	
1.10	Exerciseur elliptique			Chacun	7	
1.11	Simulateur d'escalier			Chacun	3	
2.0 Appareils de musculation						

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W0501-190129/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W0501-190129/A

N° de la modif - Amd. No.
002
File No. - N° du dossier
MCT-8-41022(033)

Id de l'acheteur - Buyer ID
MCT033
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

2.1	Appareil pour flexion des jambes			Chacun	1	
2.2	Appareil de musculation double : tirage horizontal poulie basse /tirage-poitrine			Chacun	1	
2.3	Appareil à élévation latérale - grand dorsal			Chacun	1	
2.4	Appareil pour extension des triceps			Chacun	1	
2.5	Appareil pour triceps vertical			Chacun	1	
2.6	Appareil à élévations latérales debout			Chacun	1	
2.7	Appareil de développé des pectoraux			Chacun	1	
2.8	Machine à ramer avec barre en T			Chacun	1	
2.9	Appareil de tirage horizontal divergent			Chacun	1	
2.10	Appareil pour accroupissement à haute intensité			Chacun	1	
2.11	Appareil pour muscles ischio-jambiers et fessiers			Chacun	1	
2.12	Appareil pour extension des jambes			Chacun	1	
2.13	Appareil pour ischio-jambiers, position couchée			Chacun	1	
2.14	Appareil pour ischio-jambiers, position debout			Chacun	1	

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W0501-190129/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W0501-190129/A

N° de la modif - Amd. No.
002
File No. - N° du dossier
MCT-8-41022(033)

Id de l'acheteur - Buyer ID
MCT033
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

2.15	Appareil d'extension et de fente avant au sol			Chacun	1	
2.16	Appareil de développé des pectoraux incliné			Chacun	1	
2.17	Appareil de développé des pectoraux (non incliné)			Chacun	1	
2.18	Machine à ramer position haute			Chacun	1	
2.19	Banc pour écartés inversés			Chacun	1	
2.20	Appareil pour extension plantaire - debout			Chacun	1	
2.21	Appareil abdominal – position assise			Chacun	1	
2.22	Appareil de tractions assistées par contrepoids			Chacun	1	
2.23	Banc réglable sur roues			Chacun	4	
2.24	Banc décliné			Chacun	2	
2.25	Banc droit			Chacun	3	
2.26	Banc horizontal réglable			Chacun	3	
2.27	Banc olympique pour développé			Chacun	3	
2.28	Banc développé incliné			Chacun	1	
2.29	Banc olympique pour développé couché/incliné			Chacun	1	
2.30	Appareil standard à câbles et 8 colonnes de charge			Chacun	1	
2.31	Appareil standard à câbles et 4 colonnes de charge			Chacun	1	

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W0501-190129/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W0501-190129/A

N° de la modif - Amd. No.
002
File No. - N° du dossier
MCT-8-41022(033)

Id de l'acheteur - Buyer ID
MCT033
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

2.32	Support à usages multiples			Chacun	2	
2.33	Chevalet à squat			Chacun	1	
2.34	Appareil de poussée des jambes vertical			Chacun	1	
2.35	Supports pour haltères 2 niveaux			Chacun	10	
2.36	Support pour haltères à disques			Chacun	2	
2.37	Banc d'exercices			Chacun	2	
2.38	Barre d'appui			Chacun	2	
2.39	Banc pour triceps			Chacun	2	
2.40	Exerciseur pour hanche complet debout			Chacun	1	
2.41	Plateforme de stabilisation des mollets			Chacun	2	
2.42	Plateforme pour extension mollets			Chacun	2	
2.43	Appareil pour flexion des jambes debout			Chacun	1	
3.0	retrait et déplacement les pièces d'équipement actuelles			Montant Forfaitaire	1	
Sous-total (A) en \$						